

Association Culturelle Saint Clair

RAPPORT MORAL

Exercice 2019

Chers adhérents,

A l'occasion de la **5ème Assemblée Générale** de l'Association Culturelle Saint Clair, notre équipe est heureuse de vous accueillir pour vous présenter le bilan de l'année 2019 et les perspectives 2020.

Les missions de l'association

Cinquième exercice de l'association ! Cinq années pour ancrer nos convictions et promouvoir nos idéaux : artistique, lien social et bénévolat. Ces engagements ont orienté notre stratégie durant ces années et ont permis de construire notre identité associative.

Rassembler, partager, s'engager même si cela devient de plus en plus difficile dans une société où l'individualisme règne en maître.

Créée le 12 mars 2015, l'ACSC poursuit ses activités en corrélation avec les missions définies dans ses statuts (modifiées lors de l'AG de Mars 2016), à savoir :

- **l'organisation et l'encadrement de la manifestation artistique « Artistes en Mai »,**
- **la promotion, en milieu rural, de l'Art dans toutes ses disciplines.**

Activités et manifestations

Le bilan des activités effectuées en 2019 vous sera présenté dans **le rapport d'activités**, à savoir :

- les balades du petit patrimoine,
- la 9^{ème} édition d'Artistes en Mai,
- notre participation aux animations du village.

Au niveau financier, nous assurons **le rapport dépenses/recettes** avec un solde excédentaire.

Association sans but lucratif, les cotisations et les bénéfices sont intégralement réinjectés dans les dépenses de fonctionnement de l'association et principalement pour l'organisation d' » Artistes en Mai » en développant l'offre d'animations en direction des visiteurs et l'acquisition de matériel.

Comme il vous sera présenté dans le rapport financier, nous avons sollicité et obtenu **des subventions** de la part de la municipalité fléchée pour le fonctionnement de l'ACSC et par le PNR en direction d'AeM.

Que chacun de ces partenaires institutionnels soient remerciés pour leur aide et leur contribution.

Les subventions étant versées tardivement (Octobre/Novembre pr le PNR), il nous faut des liquidités pour payer les créanciers en amont ; ce qui peut être un frein à nos dépenses immédiates et à l'organisation d'autres manifestations dont il faudrait payer les intervenants.

Depuis nos débuts, nous avons toujours été fourmis en réalisant le plus de choses par nous-mêmes, en achetant au moins cher, en étant économes, en dynamisant l'association par l'accueil de nouveaux artistes. Le relevé de compte sur les 5 années, à la clôture, peut en témoigner.

Solde du compte	761€ Décembre 2015	3609,61€ AG de Mars 17	4609,75€ AG de Février 18	6589,87€ AG de Janvier 19	8938,63€ AG de Janvier 20
------------------------	------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

Nous sommes aussi heureuses de contribuer au **soutien des projets pour les enfants de l'école** du village en autorisant, sans conditions financières, la participation de l'Association Frémillonne des Parents d'Elèves à « *Artistes en Mai* ». Les bénéfices réalisés lors d'AeM 2019 ont été de 700€ et leur sont entièrement dévolus.

L'Association de la maison des tulipes (Osny) participe aussi à AeM. C'est donner l'occasion aux femmes souffrant de cancer de présenter leur travail de sculpture, d'échanger, de faire connaître leur propre association. Ils participent en cotisant et en effectuant un don de remerciements à l'ACSC (50€).

Orientations 2020

Malheureusement, nous n'évoquerons pas ce point car nous avons le regret et la tristesse de vous annoncer que nous souhaiterions mettre l'ACSC « en sommeil » pendant un an. Après vous en avoir expliqué les raisons et les conditions, l'accord de l'A. Gale sera sollicité en ce sens.

En conséquence, tous les projets de l'année 2020 seront annulés, notamment les 10 ans d'AeM.

Conclusion

Voici en substance, l'essentiel des éléments que nous allons détailler au cours de cette soirée.

Nous présenterons et soumettrons à vos votes : le rapport d'activités, la mise en sommeil de l'ACSC, le rapport financier.

Les objectifs généraux de l'ACSC sont atteints et nous poursuivons nos efforts en ce sens pour développer l'offre et la qualité des manifestations tout comme nous nous attachons à maintenir la qualité relationnelle avec les adhérents et partenaires.

Remerciements :

Mais avant de vous présenter ces différents éléments, qu'il me soit permis de **remercier à titre personnel et comme présidente de l'ACSC, les membres du conseil d'administration** qui consacrent de leur temps personnel à la préparation et la réalisation des projets énoncés.

Une mention particulière à notre **webmaster** qui assure la mise à jour régulière du site de l'ACSC et assure la maintenance de nos outils informatique.

Je pense aussi **aux animateurs** qui participent à la réussite des événements proposés.

J'y associe tous **les bénévoles** qui viennent compléter notre petite équipe et répondent toujours présents lorsque nous sollicitons leur aide et leur intervention le moment venu.

Je remercie **la municipalité** pour sa collaboration, la mise à disposition des locaux et le prêt du matériel ainsi que l'aide de l'employé communal

Je n'oublie pas **les enfants et les enseignants de l'école** de Frémainville qui participent fidèlement à AeM.

Mais bien sûr, l'association ne pourrait fonctionner sans le **soutien de ses adhérents qui nous accordent leur confiance** et se rallient à notre volonté de dynamiser le village.

Au nom de l'équipe de l'ACSC, j'adresse mes chaleureux remerciements et toute ma reconnaissance à tous ceux : adhérents, bénévoles, partenaires qui nous témoignent leur confiance et leur solidarité.

Sachez que votre engagement est infiniment précieux.

La présidente
Y. Guiloineau